

2^{ème} réunion du Groupe de travail

31 mars 2017 à 10h - Montréal et Québec

ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DE L'ESS

RÉSULTATS ATTENDUS, AXES DE TRAVAIL & MÉTHODOLOGIE PROPOSÉS

L'Économie Sociale et Solidaire composée des coopératives, mutuelles, associations, entreprises sociales et fondations est présente sur l'ensemble des continents. Ces entreprises et organisations concernent plus d'un milliard de citoyennes et citoyens dans le monde ; les 300 plus grandes coopératives représentent à elles seules plus de 2300 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Historiquement, la mise en œuvre des financements de l'ESS relève des banques coopératives, de la finance éthique ou encore des schémas d'épargne rurale et communautaire. Plus récemment, des modalités novatrices telles que le microcrédit, les investissements sociaux, les initiatives de budgets et de financements participatifs, les monnaies complémentaires et autres dispositifs se sont développées notamment grâce au numérique proposant ainsi de nouveaux moyens et cadres d'intervention pour financer l'économie réelle et l'emploi, l'innovation et le développement local et territorial, la transition écologique...

Si le modèle économique et financier de l'ESS a démontré son efficacité et sa résilience en résistant à la crise financière depuis 2008, l'apport de ce secteur demeure insuffisamment reconnu. Sa valorisation et son soutien par les gouvernements, les collectivités locales et les acteurs du développement du système des Nations Unies constituent de ce fait un défi à l'international et dans les pays pour le passage à l'échelle.

1. Objectifs général et spécifiques d'une conférence internationale sur le financement de l'ESS

La conférence internationale sur le financement de l'ESS entend **faciliter l'établissement d'écosystèmes financiers favorables au développement de l'ESS et adaptés aux spécificités des pays**

- d'une part, **la valorisation de l'apport de l'ESS au financement du développement** (valorisation de l'existant) et,
- d'autre part, **la diversification du financement de l'ESS** via ses sources traditionnelles comme innovantes grâce à une meilleure prise en compte de ses besoins et au développement d'outils adaptés.

La conférence Internationale sur le financement de l'ESS -y compris les réunions préparatoires en amont ou spécialisées pouvant se tenir en aval- a ainsi pour but de **valoriser les bonnes pratiques, de susciter des alliances opérationnelles entre acteurs et de dynamiser le financement de l'ESS**. Les **objectifs spécifiques** de l'organisation d'une conférence internationale sur les financements de l'ESS pourraient donc être les suivants :

1. **identifier les besoins** (financement de l'exploitation, du fonctionnement et du bilan) et attentes des acteurs de l'ESS, des villes et des territoires ;
2. **dresser un panorama** des financements sociaux et solidaires, **faciliter leur diversification** et leur diffusion pour favoriser le passage à l'échelle de ces instruments;
3. **mobiliser les divers opérateurs économiques** créateurs d'emplois, d'innovations et de solidarités et les différents types de ressources privées, publiques, domestiques, internationales pour le développement économique et social, **en encourageant les partenariats inter-acteurs et la recherche de complémentarité entre les institutions de financement de l'ESS**;
4. **recenser et analyser la réglementation** en vue d'élaborer des propositions afin d'adapter les régulations aux besoins de l'ESS ;
5. **souligner l'apport des financements de l'ESS** comme moyen de mise en œuvre stratégique des **objectifs de développement durable**.

2. Rôle du groupe de travail et axes de travail proposés

➤ Rôle du groupe de travail

Il est proposé au groupe de travail de réaliser des **travaux préalables et documents d'orientation qui viendront alimenter la future conférence internationale.**

Composé des membres du GPIESS, il est ouvert aux experts et personnalités qualifiées et encourage le partage de bonnes pratiques.

Le groupe de travail pourra s'appuyer sur un référent et un secrétariat, afin d'assurer l'animation des travaux et la préservation des connaissances partagées.

➤ Axes de travail

En termes opérationnels, après la **première réunion de définition et d'identification** (besoins des acteurs, expériences des membres du groupe, questions et attentes des États membres, besoins et manques de l'ESS en matière de financement...) du 8 décembre 2016, le groupe pourrait travailler sur **quatre domaines de réflexions** :

- 1/ la diversification, l'utilisation des nouvelles technologies et l'accessibilité aux financements pour l'ESS de l'ensemble des acteurs ;
- 2/ les coalitions d'acteurs, partenariats et plateformes multi-acteurs et, plus largement, les logiques d'intervention et la complémentarité des acteurs pour favoriser les financements ESS ;
- 3/ les régulations afférentes ;
- 4/ la contribution de l'ESS aux objectifs de développement durable et le passage à l'échelle.

A terme, les travaux du groupe devront avoir exploré les quatre axes suivants :

- Axe 1 : **Promotion des financements sociaux et solidaires et des bonnes pratiques ;**
- Axe 2 : **Coalition d'acteurs et partenariats innovants ;**
- Axe 3 : **Régulation et environnement institutionnel pour les financements de l'ESS ;**
- Axe 4 : **Les financements de l'ESS, moyen de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).**

3. Objet de la deuxième réunion du groupe de travail (31 mars 2017)

La deuxième réunion du groupe de travail vise à approfondir la réflexion sur le premier axe de travail : **promotion des financements sociaux et solidaires et des bonnes pratiques.**

Elle se veut un moment d'échange et de brainstorming. Elle entend identifier les besoins, les nouvelles tendances ainsi que les enjeux afin de **dresser un portrait global en matière de diversification et d'utilisation des nouvelles technologies dans le financement de l'ESS.**

Les questions suivantes visent à orienter la discussion :

- 1/ Quelles sont les nouvelles technologies qui sont développées et utilisées dans une optique d'inclusion financière ? Quel est leur rôle et leur impact en termes de financement de l'ESS ?
- 2/ Après avoir identifié les nouveaux modèles et les nouvelles pratiques, comment peut-on les mettre en valeur ? De quelle façon répondent-ils aux besoins de l'ESS ?
- 3/ Comment ces modèles peuvent être reproduits en fonction des spécificités géographiques ?